

Copie de la lettre adressée par Monsieur le
 Ministre de l'Intérieur à M^{rs} Ferrere, Desfille &
 Manquiers à Paris
 Paris 20. Novembre 1840

Monsieur

Il m'a l'honneur de vous informer, que
 j'ai dressé à M^{rs} le Ministre des Finances, en date
 de ce jour, une ordonnance de fr. 20,000 - en y nom-
 mant pour que vous en fassiez parvenir le montant
 à M^{rs} le Directeur de l'École de Poome, si l'effet
 de subvenir au paiement des dépenses de cet
 établissement, pendant l'exercice 1840 -

Par suite des nouvelles dispositions, que
 je viens de prescrire au sujet de la comptabilité
 de cette école, il ne sera plus nécessaire que vous
 fassiez dorénavant de nouveaux envois de fonds au
 Directeur, par l'intermédiaire de M^{rs} Colonia
 votre correspondant, et je vous invite si le poveru
 de ce rapport toute avance ultérieure, qui pourrait
 excéder le montant des ordonnances, que je vous
 ai délivrées jus qu'à ce jour sur l'exercice
 courant, et qui s'élèvent à fr. 95,000 pour s'
 acquitter des dépenses dont il s'agit

quant aux sommes que vous avez mises
 à la disposition de M^{rs} le Directeur de l'École de
 Poome, pour l'emploi des crédits différents aux exercices
 1838. & 1839, elles vous seront remboursées aussitôt
 que les formalités législatives auront été remplies pour autoriser
 le paiement de ces excédants

Prenez Monsieur l'assurance de ma
considération

Le Ministre Secrétaire d'Etat de l'
Intérieur

/signé/ Duchatel

[Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]